



DECLARATION CNSIS DU 11 OCTOBRE 2023

Monsieur le président, mesdames les élu(e)s cher(e)s collègues,

Le TGV des sous-directeurs est lancé, à peine une partie de réunion consacrée à cette question fin septembre, que voilà les textes au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Territoriale et à la Conférence Nationale des Services d'Incendie et de Secours, et vu la motivation les textes seront publiés pour une application début 2024 !!!

Par contre, alors que nous avons posé la question en décembre dernier au directeur général de la Sécurité Civile de l'impact des JO sur les congés des agents, peu de SIS ont encore abordé la question crûment !!!

Pour d'autres filières du service public, l'hôpital pour les départements concernés par les épreuves, la Police, la gendarmerie, l'organisation est calée.

Mais les pompiers qui préparent les divers plans et se préparent à faire face à la survenue de catastrophes, non.

Les épreuves dont les sportifs et les spectateurs ont déjà réservé leurs places, leurs hébergements, leurs transports, les pompiers à cette heure peu savent comment seront leurs vacances, avec ou sans leurs conjoints et enfants respectifs qui ont parfois des périodes imposées.

L'année dernière les agents des services d'incendie et de secours ont fait le dos rond dans toute la France à cause des feux de forêts, ils ont eu des médailles ou pas, cette année a été moins exigeante en matière de feux de forêts sur notre territoire mais ils ont souvent travaillé plus de 2000 heures, et l'année prochaine ils devraient sacrifier tout ou partie de leurs congés en échange de rien ?

La considération ce n'est pas cela.

Il est temps que les masques tombent en matière de congés 2024.

En parlant de considération, nous nous devons évoquer la réunion du 2 octobre au ministère de la fonction publique, il y a 9 jours, nous avons demandé la communication de l'amendement porté par le gouvernement, le un bilan global du CRO depuis sa mise en place avec le nombre de CDO ou CDRO accordé par département.

Nous réitérons ici notre demande de l'amendement concernant la portabilité de la prime de feu, dans la rédaction déposée, et à vous monsieur le président un bilan du nombre de CDO/CRO par département depuis la création du dispositif.

Nous soulignons que nos difficultés quotidiennes pour assurer un service public d'incendie et de secours de qualité sur l'ensemble du territoire, ce n'est pas à cause des feux de forêts, mais à cause du manque d'agents formés disponibles et de la sous professionnalisation de l'activité de sapeur-pompier.



Les ambitions en termes de sécurité civile pour les jeux olympiques, vont nous mettre en difficulté à coup sûr. A tout hasard, même si on nous a fait nous entraîner sur des concombres pour vacciner le grand public au moment de la Covid, dont le rappel est aujourd'hui fait par des infirmiers, pharmaciens, dentistes.

Les agents des SDIS n'ont pas vocation à remplacer les 20 000 bénévoles, les milliers d'agents de sécurité manquants ou les conducteurs de bus ou encore de métro.

Monsieur le président, mesdames et messieurs les élu(e)s, cher(e)s collègues, merci de votre attention.